

# La Lettre de l'ADTLB

## Sommaire :

L'ADTLB nouvelle est née	1
L'ADTLB 1980 - 2008 : ce qu'étaient ses missions	1
L'ADTLB : ses nouvelles missions	2
Réponses aux questions	2
Contacts	2

## L'ADTLB NOUVELLE EST NEE !

Le 11 décembre 2008, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, l'ADTLB a pris son nouvel envol avec la modification de ses statuts.

Elle garde son sigle : **ADTLB**.

Son nom devient : Association de Développement Territorial Local du Bessin, avec pour sous-titre :

**Culture, Animations, Patrimoine. CAP ADTLB !**

## L'ADTLB 1980 - 2008 : CE QU'ETAIENT SES MISSIONS

Fondée en 1980 sous l'impulsion de Roger Jouet, alors Conseiller Général de Trévières, et Jacques Letourneur, maire de Crouay, l'ADTLB avait pour mission de développer le tourisme et les loisirs sur son territoire.

Depuis de nombreuses années une grande partie de son activité était tournée vers :

- La valorisation et l'animation du patrimoine,

- La publication chaque année du Guide du Pays d'Accueil Touristique du Bessin, label dont elle était titulaire depuis l'origine et qui aujourd'hui a été transféré au Pôle Tourisme,
- La réalisation de plans randonnées. Nous avons ainsi réalisé ceux des communautés de communes d'Isigny-Grandcamp, Trévières, Balleroy - Le Molay-Littry et publié leurs topoguides ainsi que celui du Tour du Bessin.

## L'EVOLUTION

La création d'Offices de Tourisme Intercommunaux a permis la mise en place du Pôle Tourisme du Bessin né de la volonté des Intercoms et des Offices de travailler ensemble à mieux promouvoir et développer le Tourisme dans le Bessin en mutualisant un certain nombre de moyens.

Il travaille actuellement autour de trois axes principaux : la Promotion, la Randonnée, l'accueil des Camping-cars.

Ceci libère donc l'ADTLB d'un certain nombre de tâches et va lui permettre de se concentrer autour de ses nouvelles missions.

- **N'hésitez pas à photocopier cette Lettre de l'ADTLB afin de la diffuser le plus largement possible !**

## L'ADTLB : SES NOUVELLES MISSIONS

- la **valorisation et l'animation du patrimoine** avec ses produits phares : le Festival de Lumières, le Bessin églises au Cœur, l'Homme et les Savoir-Faire, Mon Village se raconte et les panneaux de la Mémoire locale, les Fermes-Manoirs du Bessin, Musiques en Bessin, Théâtre sur les marchés,
  - l'**animation** dans nos villes et nos villages,
  - favoriser l'**accès à la culture pour tous**,
  - permettre aux **associations** qui oeuvrent dans ces domaines de se développer, leur offrir la possibilité de se fédérer, de se renforcer et de mieux se faire connaître. Nous avons ainsi décidé d'offrir aux associations la possibilité d'adhérer à l'ADTLB afin de pouvoir échanger, réfléchir à des projets en commun, bénéficier d'un certain nombre de services.
- Dans ce cadre, nous souhaitons apporter dans les communes plus d'animations, tournées vers la convivialité, sur l'ensemble de l'année.
  - Nous voulons aussi permettre à des publics défavorisés de profiter de ces animations. Nous pensons notamment aux maisons de retraite, aux foyers d'handicapés.

Nous voulons aussi contribuer à ce que les enfants dans les écoles aient accès aux différentes formes d'expression artistique et mieux connaître les richesses de notre territoire, afin qu'ils puissent s'y attacher et être de futurs ambassadeurs du Bessin.

C'est ainsi contribuer à rendre notre territoire plus attractif car plus vivant et accueillant, en s'appuyant le plus possible sur le tissu associatif qui mérite de voir mieux valoriser son travail.

## REPONSES AUX QUESTIONS

### **Ne faites-vous pas double emploi avec le Pôle Tourisme ?**

Non. Nous nous sommes concertés lors de la réflexion sur la mise en place du Pôle, sous l'égide du Pays du Bessin au Virois, sur les missions du Pôle et de l'ADTLB. En résumé, au Pôle la promotion et la mise en place d'équipements touristiques structurants, à l'ADTLB la valorisation du patrimoine à travers notamment les animations. Une concertation régulière permettra d'éviter tout doublon.

Lors de ces réunions, l'ADTLB s'est vu confier la mise en place d'un **Pôle Culture** pour le Bessin.

### **Qui compose l'ADTLB ?**

- Les communes et les communautés de communes membres

Et de plus, depuis le changement de nos statuts :

- Les associations qui désirent adhérer,
- Toute personne, toute entreprise qui souhaite soutenir l'action de l'ADTLB.

### **Quels services pouvez-vous apporter aux associations ?**

Nous pouvons aider les associations adhérentes à l'ADTLB :

- à élaborer et développer leurs projets,
- à mieux communiquer : aide pour la rédaction des communiqués de presse, inscription dans notre site Internet de leur calendrier d'activités, réalisation d'affiches, de tracts à des tarifs réservés à nos membres,

Nous souhaitons :

- faire se rencontrer au sein de l'ADTLB les associations afin d'échanger sur leurs expériences, élaborer des projets en commun, connaître les activités des uns et des autres,
- conseiller les associations dans leur recherche de financements parfois difficiles à obtenir pour des associations isolées,
- permettre aux responsables associatifs de rencontrer et d'échanger au sein de l'ADTLB avec les élus qui la composent : Parlementaires, Conseillers Régionaux et Généraux, Présidents d'Intercoms, Maires.

Dans ce cadre nous avons réalisé à ce jour :

- le calendrier des manifestations des structures membres,
- l'annuaire des acteurs culturels du Bessin,
- l'annuaire des associations du Bessin.

Ils sont en ligne, ainsi que la *Lettre de l'ADTLB* et le texte intégral de nos statuts, sur notre site :

[www.bessin-animations.com](http://www.bessin-animations.com)

### **Les contacts :**

#### **Christian NISSE**

Président de l'ADTLB  
christian.nisse@orange.fr

#### **Elodie SABINE**

Chargée de mission Culture, Animations, Patrimoine.  
Relations avec les Associations.  
elodie.sabine@orange.fr

#### **Martine VILLARD**

Secrétaire-comptable en charge aussi des réservations et de la mise à jour des annuaires.  
adtlb@orange.fr